



GLOBTAINER
FREIGHT FORWARDER
l'expertise sur-mesure

Attestation de libre commercialisation dans le pays d'origine et/ou de provenance des produits exportés vers l'Algérie

La Chambre de Commerce de ⁽¹⁾ :

visé à la demande de ⁽²⁾ : l'attestation de ce dernier justifiant que le/les produit(s) ⁽³⁾ :

Relevant de/des sous position(s) :

Fabriqué(s) par ⁽⁴⁾ :

sont conformes à la réglementation en vigueur en France ou à défaut aux normes internationales en matière d'exigences de sécurité et de protection du

consommateur ⁽⁵⁾ :

Et sont commercialisé(s) en ⁽⁶⁾ :

Signature et cachet de l'entreprise

Visa de la Chambre de Commerce

- (1) : Identification de la Chambre de Commerce ;
- (2) : Nom, adresse et raison sociale de l'opérateur ;
- (3) : Dénomination et marques commerciales ;
- (4) : Identification du fabricant d'origine ;
- (5) : Citer les références réglementaires et/ou normatives ;
- (6) : Pays d'origine et/ou de provenance.